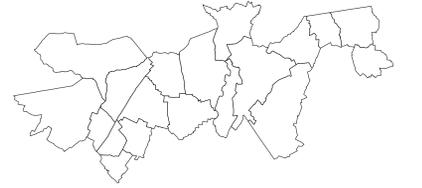


**NOTA BENE :**  
L'étude réalisée dans le cadre du Contrat Global Loing en Gâtinais a permis d'identifier des zones humides sur le territoire de la CC4V à partir d'inventaires de terrain en complément des analyses et des traitements informatiques selon le barème défini par l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Ces inventaires ont été menés par l'Institut d'Ecologie Appliquée en 2012 et par le Conservatoire des Espaces Naturels de la Région Centre sur les vallées du Betz, de la Cléry et de l'Ouanne datant d'avant 2012. Ainsi, au regard de la temporalité de l'étude par rapport à la réalisation du PLUi (évolution naturelle des milieux ou anthropique de l'occupation du sol), il conviendra lors de la réalisation d'aménagement (phase opérationnelle) au sein de ces secteurs identifiés en tant que zones humides de réaliser des inventaires complémentaires pour avérer ou non la présence de zones humides. Le cas échéant, des mesures devront être mises en place afin d'appliquer la séquence « Eviter-Réduire-Compenser », conformément au code de l'environnement.



Préc  
3.2.2

### PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



**Zones humides du Pays Gâtinais**  
Echelle : 1/25000

**Légende :**

	Cours d'eau et plans d'eau
	Zones humides du Pays Gâtinais

**SOURCE :**  
Etude identifiant les zones humides dans le cadre du Contrat Global Loing en Gâtinais de 2014 engagé par le syndicat mixte du Pays Gâtinais.

Objet	Date
Approuvé le	2 février 2023 par le Conseil Communautaire
Révisé le	
Modifié le	
Mis à jour le	